

# PROVINCE DE QUÉBEC

## MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le troisième jour d'avril deux-mille-dix-huit, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Patrick St-Pierre, Renaud Gosselin. Mme la conseillère, Diane Rancourt. Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

MM les conseillers André Drouin et Martin Boulanger sont absents.

### 1.0-ORDRE DU JOUR

Rés. 18-056

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 séance ordinaire du 5 mars

3.2 séance extra-Ordinaire du 26 mars

4.0 ADOPTION DES COMPTES

4.1 dépenses & salaires de mars 2018

5.0 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6.0 LECTURE DU COURRIER

7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 avis de motion & présentation d'un nouveau code d'éthique

7.2 dépôt et acceptation des états financiers

8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 autorisation d'achats regroupement Haute-Beauce

9.0 TRAVAUX PUBLICS

9.1 acceptation de soumission : réfection av Ste-Marie

9.2 demandes du mois : calcium d'été (Projet Loi 122, Politique de gestion avec mesures de rotation à prévoir)

2015 : 78018I + 3560I à .329 soit 30 858\$,

2016 : 90 829I à .3289+ 10360I à .349 = 35 446\$

2017: 95 723I à .2987 = 28 592\$

9.3 demande d'entretien section St-Évariste, rang des Fortier

9.4 mandat pelouses M. Quirion 21\$/h

9.5 mandat devis pour firme de surveillance av Ste-Marie

10.0 URBANISME

10.1 demande de dérogation mineure au 115 av des Saules

10.2 engagement biologistes : développement résidentiel

10.3 engagement arpenteur : lotissement développement résidentiel

10.4 location terre Mario Roy

10.5 achat de vêtements : inspecteur en bâtiment

11.0 VARIA

11.1 journal Notre Milieu

11.2 belvédère Moulin

11.3 cire grande salle

11.4 chauffage bâtisses municipales

11.5 wifi aréna & sentinelle

11.6 mini relais pour la vie

12.0 2<sup>ÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS

13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

### **3.0- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **3.1 séance ordinaire du 5 mars**

#### **3.2 séance extra-ordinaire du 26 mars**

Rés. 18-057

Proposé par : Patrick St-Pierre

Appuyé par : Gino Giroux

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

### **4.0- ADOPTION DES COMPTES**

#### **4.1 dépenses & salaires de mars 2018**

Rés. 18-058

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Diane Rancourt

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme totale : 54 575,44\$ plus 12 637,80\$ en salaires pour la période 3.

ADOPTÉE

### **5.0 1ÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **6.0 LECTURE DU COURRIER**

Rés. 18-059

#### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : ADHÉSION CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la Municipalité renouvelle son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour 2018 au coût de 70\$.

ADOPTÉE

Rés. 18-060

#### **ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DON CLUB DE PATINAGE DE ST-SÉBASTIEN**

ATTENDU QUE trois enfants de notre municipalité sont inscrits au Club de Patinage Artistique de St-Sébastien;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE pour la présente année, un don de 75\$ soit accordé au Club de Patinage de St-Sébastien.

ADOPTÉE

### **7.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **7.1 avis de motion & présentation d'un nouveau code d'éthique**

#### **7.2 dépôt et acceptation des états financiers**

#### **AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES (RÈGLEMENT #18-388)**

Avis de motion est donné par le conseiller Gino Giroux, qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption du règlement #18-388 dans le but de procéder à la révision du code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Courcelles, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, la lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. M. le maire a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

---

Gino Giroux, conseiller no 1

Rés. 18-061

#### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #18-388 RÉVISION DU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE COURCELLES**

ATTENDU QU'IL est obligatoire d'adopter un code d'éthique et de déontologie en vertu de la Loi et de le réviser suite à une élection générale;

ATTENDU QU'Il y a lieu d'adopter un projet de règlement par résolution pour en faire la présentation au public;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion a été donné lors de cette même assemblée pour annoncer la

révision de ce code;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Gino Giroux et appuyé par Diane Rancourt

QUE le Conseil municipal adopte le projet de règlement #18-388 intitulé : « Règlement numéro 18-388 portant révision du code d'éthique et de déontologie pour les élus de la municipalité de Courcelles».

Ledit projet de règlement faisant partie de la présente comme si au long reproduit.

ADOPTÉE

Rés. 18-062

### **APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2017**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE le conseil municipal approuve les états financiers et le rapport du vérificateur pour l'année 2017 et qu'une copie soit envoyée au Ministre des Affaires Municipales des Régions et de l'Occupation du Territoire.

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents d'usage accompagnant les états financiers.

ADOPTÉE

## **8.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

### **8.1 autorisation d'achats regroupement Haute-Beauce**

Rés. 18-063

#### **AUTORISATION D'ACQUISITION DE MATÉRIEL : SERVICE INCENDIE HAUTE-BEAUCE**

ATTENDU QUE la municipalité gestionnaire du service incendie de la Haute-Beauce désire procéder à l'acquisition de matériel en référence les résolutions no 2018-03-045, 046 & 047;

ATTENDU QUE des appels d'offres ont été faits;

Il est proposé par : Patrick St-Pierre

Et appuyé par : Diane Rancourt

QUE la Municipalité de Courcelles autorise la Municipalité de La Guadeloupe, gestionnaire du service incendie de la Haute-Beauce à procéder aux achats décrits aux résolutions no 2018-03-045, 046 & 047 soit une laveuse, des habits de combat, bottes et casques.

ADOPTÉE

## **9.0 TRAVAUX PUBLICS**

### **9.1 acceptation de soumission : réfection av Ste-Marie**

### **9.2 demandes du mois : calcium d'été (Projet Loi 122, Politique de gestion avec mesures de rotation à prévoir)**

**2015 : 78018l + 3560l à .329 soit 30 858\$,**

**2016 : 90 829l à .3289+ 10360l à .349 = 35 446\$**

**2017: 95 723l à .2987 = 28 592\$**

### **9.3 demande d'entretien section St-Évariste, rang des Fortier**

### **9.4 mandat pelouses M. Quirion 21\$/h**

### **9.5 mandat devis pour firme de surveillance av Ste-Marie**

Rés. 18-064

#### **ACCEPTATION DE SOUMISSION : RÉFECTION DE L'AVENUE STE-MARIE**

ATTENDU QUE nous avons reçu six soumissions pour la réfection de l'avenue Ste-Marie et après analyse par la firme WSP, tous sont conformes;

ATTENDU QUE la Municipalité désire retenir les services du plus bas soumissionnaire;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE pour la réfection de l'avenue Ste-Marie la soumission présentée par les Constructions de l'Amiante inc. au coût de 672 378,40\$ taxes incluses soit retenue.

ADOPTÉE

Rés. 18-065

### **APPEL D'OFFRES : CHLORURE DE LIQUIDE AP35**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Renaud Gosselin

QU'une demande de soumissions pour fourniture et épandage de +/- 85 000l de chlorure liquide AP35 soit faite par voie d'invitation auprès d'au moins deux entreprises.

Les soumissions devront nous parvenir sur le bordereau prévu à cet effet dans des enveloppes scellées avec la mention " soumission chlorure liquide AP35" au plus tard le 25 avril 2018 à 15h au bureau municipal où on procédera à l'ouverture.

QUE la Municipalité de Courcelles ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourra aucune réclamation pour pertes et frais subis à la suite de sa décision.

ADOPTÉE

Rés. 18-066

**SERVICE DE NIVELEUSE : MUNICIPALITÉ ST-ÉVARISTE**

ATTENDU QUE pour la période estivale, la municipalité de St-Évariste requiert les services de nos travaux publics pour faire l'entretien de nivelage de la section du rang des Fortier leur appartenant; Il est proposé par : Gino Giroux

Et appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la Municipalité de Courcelles accepte de voir au nivelage de saison pour la section du rang des Fortier appartenant à la Municipalité de St-Évariste, la machinerie sera facturée au taux horaire en vigueur.

ADOPTÉE

Rés. 18-067

**CONTRAT D'ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX POUR LA SAISON 2018**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE pour la saison 2018, la Municipalité octroie le contrat d'entretien des terrains municipaux, tonte de pelouse et nettoyage, à Mélanie Quirion au tarif de 21\$ de l'heure. Le mandataire devra voir à être couvert en assurances générales, incluant son équipement laissé sur place.

ADOPTÉE

Rés. 18-068

**CONCEPTION D'UN DEVIS POUR MANDAT DE SURVEILLANCE : AVENUE STE-MARIE**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Gino Giroux

QUE demande soit faites auprès de firmes d'ingénieurs afin de monter un devis pour surveillance des travaux de la réfection de l'avenue Ste-Marie.

ADOPTÉE

**10.0 URBANISME**

**10.1 demande de dérogation mineure au 115 av des Saules**

**10.2 engagement biologistes : développement résidentiel**

**10.3 engagement arpenteur : lotissement développement résidentiel**

**10.4 location terre Mario Roy**

**10.5 achat de vêtements : inspecteur en bâtiment**

Rés. 18-069

**ACCORD DE DÉROGATION MINEURE; 115 AV DES SAULES**

ATTENDU QUE les propriétaires du 115 avenue des Saules désirent installer une remise avec marge de recul avant de 4 mètres, le règlement stipule de respecter la limite de la façade de la maison; CONSIDÉRANT QUE la façade de la résidence donne sur une rue privée cul-de-sac et qu'il s'agit d'un secteur isolé;

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance de l'avis du CCU;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la Municipalité de Courcelles accepte la dérogation mineure visant l'implantation d'un bâtiment accessoire en cour avant avec une marge de recul au chemin privé de 4 mètres au 115 avenue des Saules.

ADOPTÉE

Rés. 18-070

**ACCEPTATION D'OFFRE DE SERVICES : ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL**

ATTENDU QUE nous avons reçu 2 offres de services pour la caractérisation écologique afin de vérifier la présence de milieux humides et hydriques ainsi que les espèces en péril dans une optique de demande d'article 22 et 32 auprès du MDDELCC pour le nouveau développement résidentiel de la route du Domaine;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Et appuyé par : Diane Rancourt

QUE les services de Gestizone, St-Georges soient retenus pour procéder à l'étude de caractérisation requise, le tout tel que décrit à leur offre de services déposée en date du 3 avril, au coût de 1 100\$ plus taxes.

ADOPTÉE

Rés. 18-071

**MANDAT DE PLAN DE LOTISSEMENT : DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ROUTE DU DOMAINE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE mandat soit donné à la firme arpentage FC afin de produire un plan de lotissement pour le futur développement résidentiel de la route du Domaine.

ADOPTÉE

Rés. 18-072

**LOCATION DE TERRE À M. MARIO ROY – LOT 4 910 418**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE pour l'année 2018 la Municipalité accepte de louer à M. Mario Roy, agriculteur, la terre no de lot 4 910 418 au coût de 1 000\$ conditionnel à ce que soit installée une nouvelle clôture à ses frais le long de l'avenue Industrielle en déduisant un 200' de profond pour notre usage (voir le directeur des travaux publics pour sa localisation). De plus une superficie d'environ 2 hectares promise à Scierie Lapointe et Roy Ltée devra être déduite et clôturée. Le plan de localisation de l'ensemble sera joint à la présente.

La location est payable en un seul versement au début de la saison, de plus, advenant que la Municipalité requière l'utilisation de la terre à ses fins, M. Roy disposera d'un délai de 2 semaines pour libérer les lieux.

ADOPTÉE

Rés. 18-073

**ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VÊTEMENTS DE TRAVAIL POUR L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

ATTENDU QUE l'inspecteur en bâtiment doit effectuer des visites de propriétés à l'occasion pour inspection ou vérification;

ATTENDU QUE celui-ci demande la fourniture de vêtements et broderie d'identification ainsi que de souliers de travail à cap d'acier pour visite de chantiers;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la Municipalité de Courcelles accepte de payer 1/5 de la facture d'achat de vêtements de travail, présentée par la Municipalité de Milan, soit 118.01\$ plus taxes.

ADOPTÉE

**11.0 VARIA**

**11.1 journal Notre Milieu**

**11.2 belvédère Moulin**

**11.3 cire grande salle**

**11.4 chauffage bâtisses municipales**

**11.5 wifi aréna & sentinelle**

**11.6 mini relais pour la vie**

Rés. 18-074

**MANDAT JOURNAL MENSUEL : MUNICIPALITÉ LA GUADELOUPE**

ATTENDU QUE la Municipalité de La Guadeloupe nous a présenté une nouvelle entente pour participation au journal mensuel Notre Milieu ;

ATTENDU QUE à compter de 2018 le tarif serait établi à 2 690\$/an pour notre Municipalité, donnant ainsi droit à 2 pages de nouvelles;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE La Municipalité de Courcelles accepte la nouvelle proposition à 2 690\$/an, conditionnellement à ce que ce tarif soit maintenu sur une période de 5 ans, soit jusqu'à 2022 inclus.

ADOPTÉE

Rés. 18-075

**AUTORISATION DE SIGNATAIRE : DEMANDE AUTORISATION MDDELCC**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Diane Rancourt

QUE Mme Renée Mathieu, directrice générale, soit autorisée à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour une demande d'autorisation d'installation d'un belvédère d'observation au Moulin Bernier auprès du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE

**AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 18-387 PORTANT SUR LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

Avis de motion est donné par le conseiller Gino Giroux, qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption du règlement #18-389 modifiant le règlement no 18-387 portant sur la tarification des services municipaux afin d'augmenter le coût de location de la salle à l'aréna à 225\$ étant donné qu'elle sera maintenant dotée d'un réseau wi-fi. La lecture de ce règlement sera dispensée puisqu'une copie a été remise aux membres du conseil et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent par le fait même à sa lecture. M. le maire a mentionné quel était l'objet de ce règlement ainsi que les conséquences de son adoption.

---

Gino Giroux, conseiller no 1

Rés. 18-076

**AJOUT D'UN RÉSEAU WI-FI À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'ARÉNA**

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE soit installé un réseau wi-fi à l'aréna et salle communautaire du haut pour les usagers de la place. Un tarif de 75\$/mois est prévu à cet effet.

ADOPTÉE

Rés. 18-077

**DON MINI-RELAIS POUR LA VIE À L'ÉCOLE**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la municipalité de Courcelles accorde un don de 200\$ pour le Mini-Relais pour la vie qui se tiendra à l'école Haute-Beauce à La Guadeloupe le 18 mai 2018 et auquel les élèves de l'école de Courcelles participent.

ADOPTÉE

**12.0 2<sup>LÈME</sup> PÉRIODE DE QUESTIONS**

**13.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Renaud Gosselin

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_, maire

\_\_\_\_\_, dir.gén.